

(1) **CERTIFICAT**

(2) N° du certificat : **ZP/B103/21-PZ** remplace ZP/B093/16-PZ

(3) Produit: **Dispositif d'ancrage type D**
Type: ABS RailTrax

(4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**

(5) Adresse: **Gewerbering 3**
47623 Kevelaer
Allemagne

(6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.

(7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 21-103.

(8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme

DIN EN 795:2012

DIN CEN/TS 16415:2017

(9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.

(10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.

(11) Ce certificat est valide jusqu'au 15.06.2026.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 16.06.2021



Signé : Kilisch
Gérant

Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.


Gérant

TRADUCTION

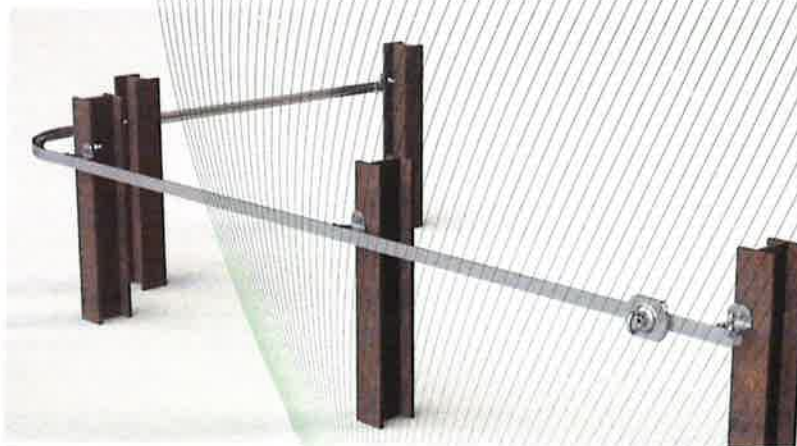
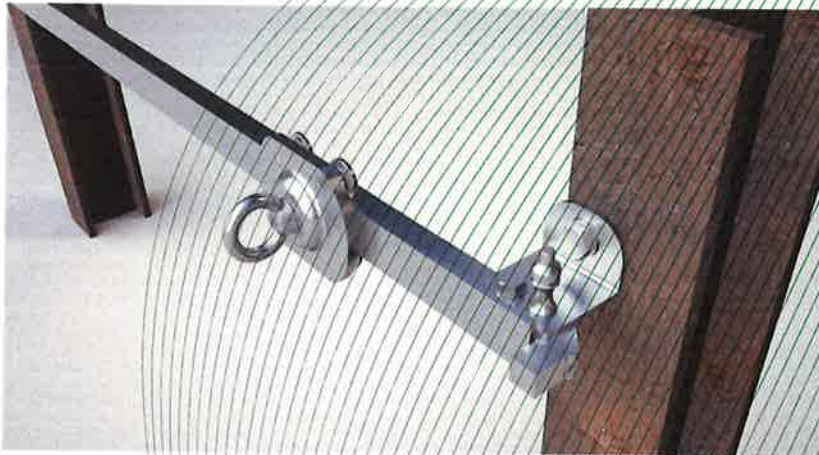
- (12) Annexe à
- (13) **Certificat**
ZP/B103/21-PZ
- (14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type D
Type: ABS RailTrax

14.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : ABS RailTrax, sert à protéger un maximum de trois personnes contre le risque de chute (photos 1 - 2). Un profil en T d'acier d'une largeur de 30 mm est utilisé comme guidage rigide (photo 3). Sur celui-ci, le point d'ancrage mobile, type : chariot, est positionné (photo 3). Au niveau de ce point d'ancrage mobile, l'utilisateur peut, grâce à l'équipement de protection individuelle qu'il porte, se protéger contre le risque de chute.

Le montage du système s'effectue à l'horizontale à l'aide des supports et connecteurs de jonction en acier inoxydable prévus, sur le toit, sur le mur ou au plafond (photos 5 - 6). La longueur de champ maximale, c'est-à-dire l'intervalle entre deux supports, est de 1,5 m. Le support d'extrémité est positionné directement à l'extrémité du guidage.

Les extrémités du guidage rigide sont protégées contre tout dépassement involontaire par un verrou d'extrémité (photo 7) vissé solidement. Le verrou d'extrémité peut s'ouvrir afin de permettre le positionnement ou le retrait du point d'ancrage mobile sur le guidage rigide. Le dispositif d'ancrage est en matériau inoxydable. Pour contourner les angles de bâtiments, une courbe selon photo 8 peut être installée. Le dispositif d'ancrage est en matériau inoxydable.



Photos 1 - 2 : Dispositif d'ancrage, type : ABS RailTrax (exemple de montage)



Photo 3 : Guidage



Photo 4 : Point d'ancrage mobile



Photo 5 : Support/connecteur de jonction



Photo 6 : Support



Photo 7 : Support avec verrou d'extrémité



Photo 8 : Courbe

(15) Rapport

PB 21-103, 16.06.2021

